

# VILLE DE MONTMELIAN (SAVOIE)

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2023

PT/BM

Le Conseil Municipal de Montmélian légalement convoqué le 3 Novembre 2023, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, le **LUNDI 13 NOVEMBRE 2023 à 20 h**, sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS, Maire.

**ETAIENTS PRESENTS** : MM. les Conseillers Municipaux en exercice.

1 – SANTAIS Béatrice	8 – GRANDCHAMP Brigitte	15 –	22 – MARANDET Yannick
2 – Yves PAVILLET	9 – MUNIER Yannick	16 – CROZET Irène	23 – NOUAIS Jérôme
3 – VITTON-MEA Emilie	10 – FAVRE Michelle	17 – ROCHER Lakshmi	24 –
4 – BUISSON André	11 – BRUNET Didier	18 – DURET Stéphanie	25 – FETTAH Mohamed
5 – CONAND Anne	12 – COMPOIS Sylvie	19 – CHEVROT Vincent	26 – CEFALU Alexia
6 – FAUCONET David	13 – CORTADE Thierry	20 – HAND Fabrice	
7 – PIAGET Chantal	14 –	21 – BRUAND Thierry	

**Excusés** : Philippe GOLEC (pouvoir à Jérôme NOUAIS) ; Franck PITTNER (pouvoir à Yves PAVILLET) ; Lucie TEIXEIRA

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jérôme NOUAIS

N° 13-11-2023/66

### RENOUVELLEMENT DE LA LABELLISATION « Territoire Engagé Transition Énergétique »

#### Rapporteur : Béatrice SANTAIS

La quatrième période quadriennale du label Cit'ergie, désormais labellisation Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) se termine pour la commune et un bilan du programme d'actions décliné sur les années 2020 à 2023 a été effectué conformément au règlement de cette labellisation.

Cette labellisation, outil opérationnel de planification dans les différents domaines du développement durable, permet à la Ville de Montmélian de mieux structurer ses actions et d'être dans une démarche continue de progrès et d'évaluation, confortant ses engagements anciens pour une politique respectueuse de l'environnement et élargissant ses actions.

Pour mémoire, le Conseil Municipal s'est engagé dès 2006 dans la labellisation Cit'ergie et Montmélian a été la première collectivité à voir son label renouvelé pour la quatrième fois en 2019.

Lors de la séance du 19 septembre 2022, le Conseil Municipal a approuvé la démarche de renouvellement du label « Territoire engagé transition écologique ».

La période quadriennale qui s'achève, 2020-2023, est donc la quatrième période de mise en œuvre d'un programme municipal.

Cette période qui s'achève nous apporte la satisfaction et le plaisir de partager pour la première fois la démarche de renouvellement de labellisation avec la Communauté de Communes Cœur de Savoie mais aussi de voir la commune de Porte-de-Savoie s'engager dans le processus. Notre accompagnement à la démarche pour l'état des lieux et la programmation s'effectue d'ailleurs dans le cadre d'un groupement de commandes entre les 3 collectivités.

*Délibération n°66/23 du Conseil Municipal du 13.11.2023 : Renouvellement de la labellisation « territoire engagé transition énergétique »*

Cette forme nouvelle du programme d'action pourra évoluer, en lien avec l'évaluation à mi-parcours du PCAET en cours au moment de la présente délibération, notamment pour mieux intégrer les documents de planifications validés ces dernières années : Schéma Directeur de développement des Énergies Renouvelables, Plan de Mobilité Simplifié, Projet Alimentaire Territorial, etc., ainsi que pour renforcer le volet de l'adaptation au changement climatique.

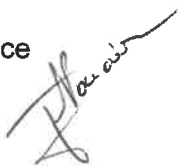
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** les axes détaillés ci-dessus et le programme d'actions Territoire Engagé Transition Énergétique, associé et joint en annexe, pour la période 2024-2027
- **AUTORISE** Madame le Maire à demander le renouvellement du label « Territoire engagé transition écologique » et à déposer le dossier au nom de la collectivité auprès de la Commission Nationale du Label.

AINSI DELIBERE LES JOUR  
MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Secrétaire de séance

Jérôme NOUAI



Le Maire

Béatrice SANTAIS



Cette démarche collective est en parfaite cohérence avec le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) adopté par le Conseil Communautaire en date du 10 décembre 2020.

Notre commune poursuit sa progression avec des résultats significatifs et très encourageants : Ainsi, en termes d'émission des gaz à effet de serre, nous avons atteint au niveau communal dès 2021 l'objectif inscrit dans le PCAET pour 2025 : -16%.

Les consommations énergétiques du patrimoine communal poursuivent leur évolution à la baisse : 3,89 GWh consommés en 2022, soit -33,6% par rapport à 2010.

La consommation énergétique du territoire communal (toutes origines publiques et privées confondues) a déjà diminué de 9,4% entre 2016 et 2021, l'objectif du PCAET est de -10% entre 2016 et 2025. 25% des bâtiments publics communaux sont désormais classé A en performance énergétique et il n'y a plus de bâtiment en F ou G.

Le territoire communal a également augmenté sa part de production d'énergies renouvelables : +31% entre 2015 et 2021 (sans compter la centrale hydroélectrique de l'Isère) et se rapproche de l'objectif PCAET (+40% entre 2015 et 2025). La Ville a contribué à cet effort de développement des énergies renouvelables, notamment par la réalisation de ses engagements pris dans le programme précédent de nouvelles centrales photovoltaïques : création des centrales sur les tennis couverts, le centre nautique et la mairie, ces deux dernières fonctionnant en autoconsommation.

Au-delà des enjeux essentiellement énergétiques, la Ville a engagé un ambitieux projet visant à développer sur le territoire communal une alimentation saine, durable et accessible à tous, au travers de la création du jardin maraîcher municipal, de la valorisation de ses productions via la cuisine centrale municipale, et maintenant du projet de modernisation de cette même cuisine. Cette action engage la commune dans une démarche de transition écologique, cohérente avec l'ambition environnementale portée par le label Territoire Engagé pour la Transition Écologique.

Fortes de ses avancées et résultats, la Commune affirme sa volonté de poursuivre ses efforts et engagements. Elle maintient plus que jamais son ambition qui s'inscrit en cohérence avec les objectifs de la Communauté de Communes Cœur de Savoie et du PCAET :

**En 2050, Montmélian doit couvrir ses besoins énergétiques à 100 % par les énergies renouvelables, et réduire ses consommations de 40%.**

**La Commune affirme également sa volonté forte de poursuivre son action dans le domaine alimentaire et son engagement pour le projet d'une nouvelle cuisine centrale, alimentée par une production locale et de qualité, à l'échelle d'un territoire dépassant les limites communales.**

Comme pour les cycles précédents, le programme d'actions 2024-2027 se déclinera dans les 6 domaines définis par le programme TETE : planification territoriale - patrimoine de la collectivité - approvisionnement eau, énergie, électricité - mobilité – organisation interne - coopération, communication. Chaque domaine est décliné en mesures spécifiques dans lesquelles la Ville s'engage à réaliser des actions précises, dans la limite bien entendu de ses compétences. Ces actions sont retracées dans le programme joint à la présente délibération, qui sera le fil conducteur de la politique environnementale municipale pour la période 2024 à 2027.

Pour plus de cohérence avec le PCAET, le programme est décliné à partir des 5 thématiques suivantes du PCAET.

Axe A : Une collectivité exemplaire qui mobilise les acteurs de son territoire.

Axe B : Un territoire sobre en énergie

Axe C : Un territoire qui valorise ses ressources énergétiques locales

Axe D : Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique.

Axe E : un territoire qui soutient une économie locale et responsable

Axe	Objectif stratégique	Action	Contribution communale	Action Montmélian
A. Une collectivité exemplaire qui mobilise les acteurs de son territoire	1/ Développer le travail en transversalité au sein des élus et des services	a. Animer la dimension prospective dans l'instance de gouvernance sur la transition énergétique  oui	oui	Organiser deux fois par an un point d'avancement et une revue de projets sur la mise en œuvre de la politique de transition écologique communale : - 1 RDV de visite annuelle - 1 RDV à inscrire dans les réunions périodiques de direction Partager l'avancement du programme avec les élus lors de la séance annuelle de présentation du bilan énergie au conseil municipal Poursuivre les accueils de délégation intéressés par la transition énergétique et les déplacements pour présenter la démarche du territoire auprès d'autres collectivités
A. Une collectivité exemplaire qui mobilise les acteurs de son territoire	1/ Développer le travail en transversalité au sein des élus et des services	b. Développer le travail transversal entre les services  oui	oui	Impliquer les services dans la visite annuelle Mettre en œuvre les projets communaux transversaux : *Démarche PVD (transversale à la CCCS et à 3 communes) *transition alimentaire et restauration collective *végétalisation du centre de loisirs et des écoles *sensibilisation des jeunes à la transition énergétique *sensibilisation du grand public *réalisation de l'opération "secteur Marthot" *Formations communes à mettre en place pour le traitement des demandes d'autorisations d'urbanisme CCCS/commune pour le respect des exigences en matière d'énergie et dév durable + pour le contrôle et la délivrance des certificats de conformité
A. Une collectivité exemplaire qui mobilise les acteurs de son territoire	1/ Développer le travail en transversalité au sein des élus et des services	d. Etre exemplaire en matière d'écoresponsabilité de la commande publique  oui	oui	Etre exemplaire en matière d'écoresponsabilité de la commande publique : mettre en œuvre la délibération de 13 novembre 2023
A. Une collectivité exemplaire qui mobilise les acteurs de son territoire	2/ Accompagner les communes dans la transition énergétique	a. Impliquer davantage les communes dans la démarche de transition énergétique  oui	oui	Participer aux actions intercommunales en matière de transition énergétique : *Projet Alimentaire Territorial *Guichet unique de rénovation énergétique (adhésion à compter du 01/07/2023) *Autoconsommation collective de la production PV *Sun4All *Mise en œuvre du SD EnR - réunion le 6 novembre 2023 - voir détail axe C *Réalisation du SD cyclable : réalisation de la V62 dans Montmélian (MOA communale avec participation CCCS + Département) - horizon 2024 et liaison vers le centre-bourg // sécurisation des liaisons douces dans Montmélian

<p>A. Une collectivité exemplaire qui mobilise les acteurs de son territoire</p>	<p>3/ Limiter l'empreinte carbone de l'urbanisme sur le territoire</p>	<p>b. Tracer des principes communs en matière d'urbanisme</p>	<p>oui</p>	<p>Modifier le PLU de Montmélan pour mise en conformité avec le SCOT et intégrer de nouvelles prescriptions et recommandations en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*intégration schéma directeur pluvial en cours de réalisation à l'échelle communale en 2023 (déjà fait à SACMI, Marthot)</li> <li>*Réaffirmer le principe de 80% d'ENR pour la consommation de ce futur quartier - réinterroger le projet du triangle sud au regard de la loi ZAN, en lien avec Métropole Savoie - intégration des principes de la trame verte et bleue dans cette opération</li> <li>*réflexion sur la végétalisation des bâtiments</li> <li>*végétalisation des espaces publics et désimperméabilisation des espaces de stationnement, délaissés, etc.</li> <li>*Favoriser les stationnements vélo dans les nouveaux programmes</li> <li>*identification de l'enjeu "confort d'été" et prescriptions/recommandations dans le domaine</li> </ul>
<p>A. Une collectivité exemplaire qui mobilise les acteurs de son territoire</p>	<p>3/ Limiter l'empreinte carbone de l'urbanisme sur le territoire</p>	<p>c. Réaliser des opérations d'urbanisme exemplaires en matière d'intégration des enjeux climat-air-énergie</p>	<p>oui</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Réaliser le projet du secteur Marthot, opération de rénovation urbaine en renouvellement sur friche industrielle et densification en entrée de ville et face à la gare</li> <li>*Finaliser les études préalables (techniques, juridiques et financières) du triangle sud pour permettre la recherche de promoteurs en fin de période *</li> <li>Requalifier les espaces extérieurs du quartier des Capucins pour améliorer la qualité de vie, en concertation avec les habitants suite au travail mené par les bureaux d'étude Takt et Bazar urbain</li> <li>*Réaliser le projet de renouvellement urbain dans la zone "ancienne maison de retraite" dans la vieille ville avec la Savoissienne (petit collectif et maisons jumelées)</li> <li>*Engager les projets de rénovation urbaine de la rue Berthier suite à la déconstruction des bâtiments Dominici</li> <li>* Engager les projets de recyclage foncier pour l'îlot Des Martin, immeuble Falquet, gendarmerie</li> </ul>
<p>A. Une collectivité exemplaire qui mobilise les acteurs de son territoire</p>	<p>4/ Associer les acteurs économiques et institutionnels du territoire</p>	<p>b. Intégrer les acteurs institutionnels dans le comité de pilotage PCAET et organiser la coopération multi-niveaux</p>	<p>oui</p>	<p>Participer au pilotage du PCAET et à la démarche TENTE intercommunale</p> <p>Participer avec la communauté de communes aux actions de coopération décentralisée ou informelle avec d'autres territoires engagés ou souhaitant s'engager dans des démarches de transition énergétique</p> <p>Communiquer massivement en faveur de la transition énergétique : site Internet et bulletin communal</p> <p>Formaliser la stratégie de communication de la commune et y intégrer la transition écologique en tant qu'axe essentiel et structurant</p> <p>Etre relais actif du Guichet unique pour orienter les habitants</p>
<p>A. Une collectivité exemplaire qui mobilise les acteurs de son territoire</p>	<p>5/ Impliquer les habitants et les associations du territoire</p>	<p>a. Communiquer massivement en faveur de la transition énergétique</p> <p>b. Animer des temps de sensibilisation auprès des différents publics : les jeunes au sein des écoles, du collège, des espaces jeunes; les familles lors des journées communales et événements phares du territoire</p>	<p>oui</p>	<p>Animer des temps de sensibilisation auprès des différents publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*écoles : participer et relayer l'offre intercommunale,</li> <li>*collège : contribuer à l'accompagnement des classes et éco-délégués réalisés par le service jeunesse de la CCCS,</li> <li>*Conseil Municipal Jeunes - services périscolaire et éducatif -</li> <li>*futur espace de vie sociale communal</li> <li>*familles lors des journées communales et événements phares du territoire : via l'éco-exemplarité dans l'organisation de l'événement (mobilité, déchets, approvisionnement, etc.)</li> </ul>

A. Une collectivité exemplaire qui mobilise les acteurs de son territoire	5/ Impliquer les habitants et les associations du territoire	c. Inscrire le territoire dans des événements d'ampleur nationale et européenne : semaines du Développement Durable, de la mobilité, jour de la nuit...	oui	Inscrire le territoire dans des événements d'ampleur nationale et européenne en partenariat avec la CCCS : challenge mobilité, semaine/mois du développement durable, et déclinaison dans les services (médiathèque - service périscolaire et éducatif - école municipale de musique et de danse ...)
A. Une collectivité exemplaire qui mobilise les acteurs de son territoire	5/ Impliquer les habitants et les associations du territoire	d. Rédiger un guide des actions de la transition énergétique visant à inciter les habitants à participer aux ambitions du territoire	oui	Mieux valoriser les solutions écoresponsables de proximité dans le guide des services, de la vie associative et du commerce et reprendre un rythme annuel de parution. Maintenir l'espace consacré aux actions de la collectivité.
A. Une collectivité exemplaire qui mobilise les acteurs de son territoire	5/ Impliquer les habitants et les associations du territoire	e. Impliquer les jeunes dans la stratégie Plan Climat et créer une instance communautaire de jeunes, type parlement des jeunes	oui	Impliquer les jeunes dans la stratégie Plan Climat, au travers des services périscolaire et éducatif et avec le Conseil Municipal Jeunes
A. Une collectivité exemplaire qui mobilise les acteurs de son territoire	5/ Impliquer les habitants et les associations du territoire	f. Intégrer des critères développement durables dans les conventions avec les associations	oui	Accompagner les associations dans la bonne mise en œuvre des principes de la Charte communale pour les associations.
B. Un territoire sobre en énergie	1/ Diminuer les consommations énergétiques du patrimoine des collectivités du territoire	a. Mettre en place une comptabilité énergétique et des émissions de GES des bâtiments publics, de l'éclairage public et des équipements	oui	Poursuivre la comptabilité énergétique et des émissions de GES des bâtiments publics, de l'éclairage public et des équipements Valoriser les résultats auprès des élus et de la population
B. Un territoire sobre en énergie	1/ Diminuer les consommations énergétiques du patrimoine des collectivités du territoire	b. Etablir et mettre en œuvre un plan pluri annuel de rénovation des bâtiments communautaires	oui	Elaborer les audits et études des bâtiments communaux restant à réaliser à ce jour Elaborer et délibérer sur une PPI pour les bâtiments communaux

B. Un territoire sobre en énergie	1/ Diminuer les consommations énergétiques du patrimoine des collectivités du territoire	c. Etre exemplaire sur les bâtiments publics neufs et rénovés + éclairage ,	oui	<p>Sans attendre la PPI, conduire les opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*rénovation de la toiture du boulodrome (travaux lancés fin 2023)</li> <li>*rénovation de la résidence Albert Camus avec l'OPAC73 : audit énergétique réalisé - rénovation BBC visée</li> <li>*construction d'une nouvelle cuisine municipale exemplaire et rénovation du restaurant : programme en cours de finalisation en 2023 -Création d'une structure regroupant différentes collectivités engagés dans le projet alimentaire pour cette opération</li> <li>*finalisation de la rénovation BBC de la maison du gardien de la résidence Albert Camus</li> <li>*réfection de la toiture des ateliers municipaux (désamiantage, agrandissement centrale PV) + réaménagement des locaux</li> <li>*substitution gaz pour la piscine de Montmélan : lancement étude fin 2023</li> <li>*modernisation de l'éclairage scénique de l'Espace François Mitterrand : étude réalisée</li> <li>*rénovation globale de l'Espace Léonard de Vinci avec la SPLS : audit énergétique non réalisé (étude thermique faite), ambition à fixer</li> <li>*rénovation ensemble Pillet-Wiil (école + logements) : audit énergétique réalisé - ambition décret tertiaire 2050</li> <li>*poursuivre les "petits travaux d'optimisation énergétique" : relamping, calorifugeage, circulateurs, régulation thermique, VMC</li> </ul> <p>Eclairage public</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* terminer le remplacement de l'éclairage public par du matériel performant</li> <li>* organiser une consultation des habitants pour l'extinction nocturne</li> </ul>
B. Un territoire sobre en énergie	1/ Diminuer les consommations énergétiques du patrimoine des collectivités du territoire	d. Mutualiser avec les communes les savoir faire techniques( suivi des consommations...)	oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Mettre en place l'ACC PV La Chavanne avec la CCCS : objectif 1er janvier 2024</li> <li>*Partager et mutualiser des compétences spécifiques : suivi contrat d'exploitation chaufferies, chauffagiste - plombier</li> </ul>
B. Un territoire sobre en énergie	1/ Diminuer les consommations énergétiques du patrimoine des collectivités du territoire	e. Evaluer la performance énergétique des bâtiments publics après travaux de rénovation	oui	<p>Suivre systématiquement les performances après travaux de performance énergétiques, réalisations récentes (école Jean Moulin, boulodrome et espace François Mitterrand) et futures. Suivre la mise en place du compteur sur la chaufferie bois du Village des enfants</p>
B. Un territoire sobre en énergie	2/ Favoriser le développement du territoire par la qualification de l'habitat public et privé	b. Institutionnaliser des rencontres biennuelles avec les bailleurs sociaux	oui	<p>Accompagner les opérations de rénovation de logements sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* faciliter financièrement les réalisations (garanties d'emprunt, réponse AAP...)</li> <li>* suivre l'action massiréno du Grésivaudan</li> <li>* rencontrer l'OPAC73 chaque année et maintenir un point annuel sur la rénovation énergétique du parc</li> </ul>
B. Un territoire sobre en énergie	3/ Inciter et accompagner les habitants à réduire la facture énergétique de leur logement	a. Prévenir et lutter contre la précarité énergétique en poursuivant le Service Local d'intervention pour la Maîtrise de l'Energie	oui	<p>Communiquer sur le dispositif existant</p> <p>faire remonter les situations précaires connues</p> <p>Financer en complément de la CCCS les petits travaux énergie (délibération septembre 2023)</p> <p>Veiller à</p>
B. Un territoire sobre en énergie	3/ Inciter et accompagner les habitants à réduire la facture énergétique de leur logement	c. Renforcer la communication concernant la rénovation énergétique grand public, améliorer la visibilité de la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique	oui	<p>Renforcer la communication concernant la rénovation énergétique grand public, améliorer la visibilité de la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique</p> <p>Diffuser les informations sur la plateforme aux habitants venant se renseigner sur l'urbanisme, en amont de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme</p>

B. Un territoire sobre en énergie	3/ Inciter et accompagner les habitants à réduire la facture énergétique de leur logement	e. Accompagner les copropriétés dans la rénovation énergétique	oui	Accompagner les copropriétés dans la rénovation énergétique : * Les Lias : suivi du PC déposé * Le Danube : appui à l'élaboration du projet et aux démarches d'urbanisme * Catinat * Dauphin (8 avenue de Savoie) Faire réaliser un diagnostic de l'état des copropriétés dégradées, en complément de l'OPAH et dans le cadre de PVD, étudier les dispositifs d'accompagnement des petites copropriétés
B. Un territoire sobre en énergie	3/ Inciter et accompagner les habitants à réduire la facture énergétique de leur logement	f. Gérer ou soutenir les centres de conseil sur le climat, l'air et l'énergie à l'attention des acteurs privés	oui	Soutenir les centres de conseil sur le climat, l'air et l'énergie à l'attention des acteurs privés : ASDER
B. Un territoire sobre en énergie	4/ Mobiliser les professionnels de la rénovation	a. Animer des rencontres avec les artisans et professionnels et partager les sujets de la rénovation	oui	Accueillir des animations favorisant les rencontres entre artisans/professionnels de la rénovation
B. Un territoire sobre en énergie	5/ Accompagner les entreprises du territoire vers plus de sobriété énergétique	a. Développer des actions pour accompagner le petit tertiaire à la rénovation	oui	Projets de requalification énergétique de petites surfaces commerciales (RDC Falquet, ancien contrôle technique) Mieux communiquer sur le dispositif existant Région/CCCS d'aides à la rénovation
B. Un territoire sobre en énergie	6/ Réduire l'impact des activités professionnelles sur les déplacements	a. Promouvoir la mobilité durable en interne au sein de la collectivité : poursuivre l'utilisation des vélos électriques dans le cadre des déplacements professionnels, réalisation d'un Plan de Déplacement Administration	oui	Mise en place d'un Plan de Déplacement des Administrations : action conjointe avec la CCCS * Acquisition d'un deuxième vélo électrique pour les services municipaux Pédibus entre le village des enfants et le groupe scolaire Jean Moulin sur l'année scolaire
B. Un territoire sobre en énergie	6/ Réduire l'impact des activités professionnelles sur les déplacements	d. Développer les tiers lieux et le télétravail	oui	
B. Un territoire sobre en énergie	7/ Diminuer fortement l'autosolisme	a. Aménager des itinéraires de covoiturage dynamiques et développer les infrastructures et services liés au covoiturage b. Soutenir les expérimentations pour réduire l'autosolisme	oui	Diffuser les informations sur les dispositifs existants sur le territoire de Métropole Savoie avec le Département et sur Cœur de Savoie avec la Communauté de Communes
B. Un territoire sobre en énergie	7/ Diminuer fortement l'autosolisme		oui	Poursuivre la requalification de voiries avec intégration des mobilités douces (piétons et vélos) : Avenue Paul-Louis Merlin, RD 1006, route de Chavort Aménager pour les cyclistes : * la traversée de l'îlot Marthot * la traversée de Montmélan par la V62 en liaison avec le Département * la traversée de l'Isère pour relier la gare à Alpespace avec le Département et la CCCS (livraison prévue en 2027) * des stationnements sécurisés de type arceaux devant tous les équipements publics et générateurs de trafic Améliorer et remettre à niveau le réseau cyclable : revêtement, signalétique
B. Un territoire sobre en énergie	8/ Accroître les services d'écomobilité offerts aux habitants :	b. Développer le réseau et les infrastructures cyclables structurantes	oui	
B. Un territoire sobre en énergie	8/ Accroître les services d'écomobilité offerts aux habitants :	c. Renforcer le service de location de Vélos à Assistance Electrique et multiplier de nouveaux points de location sur la base du retour positif du 1 er service	oui	Soutenir et communiquer sur le service de location de Vélos à Assistance Electrique de la CCCS



B. Un territoire sobre en énergie	8/ Accroître les services d'écomobilité offerts aux habitants :	d. Promouvoir la pratique du vélo en alternative à la voiture	oui	Promouvoir la pratique du vélo en alternative à la voiture : *poursuivre l'aide à l'acquisition de VAE *poursuivre l'accueil des actions de sensibilisation réalisées par la CCCS et Roue Libre, notamment à la médiathèque *Inciter l'association Roue libre à développer des interventions en direction des jeunes
C. Un territoire qui valorise ses ressources énergétiques locales	1/ Organiser la production d'EnR sur le territoire	a. Réaliser un schéma directeur des EnR (état des lieux du potentiel des Enr mobilisables, phasage de réalisation de projets de production)	oui	Action terminée
C. Un territoire qui valorise ses ressources énergétiques locales	1/ Organiser la production d'EnR sur le territoire	b. Développer la production d'énergie renouvelable en impliquant les acteurs du territoire	oui	Développer la production d'énergie renouvelable en impliquant les acteurs du territoire : *Amorcer une nouvelle réflexion pour la création d'un réseau de chaleur EnR *définition des zones d'accélération EnR - réunion 6 novembre *réalisation des projets communaux : - PV : Remplacement des panneaux de l'installation du Village des Enfants, Espace François Mitterrand, extension de la centrale existante ateliers municipaux, Maison des Partenaires (marché signé - 60 Kwc), nouvelle cuisine centrale, définir une stratégie d'intervention pour les autres bâtiments favorables à l'installation de solaire PV en toiture identifiés par l'ASDER - chaufferie bois du Foyer Jeunes Travailleurs - évolution du chauffage de la piscine (étude géothermie) - école Pilet-Will : étude chaufferie bois réalisée - espace Léonard de Vinci (école de musique) : étude chaufferie bois réalisée - Installation de PV ou PTH sur logements communaux (Maladière) - Triangle Sud : étude réseau de chaleur solaire / géothermie sur nappe *suivi de la bonne réalisation des installations PV privées prévues dans les PC de la zone d'activité "Sous le bourg" *suivi du projet de la réhabilitation/amélioration de la centrale hydroélectrique de Montmélian sur l'Isère
C. Un territoire qui valorise ses ressources énergétiques locales	1/ Organiser la production d'EnR sur le territoire	c. Participer à la création d'une structure publique pour piloter les projets d'énergie renouvelable au niveau du département	oui	Action terminée
C. Un territoire qui valorise ses ressources énergétiques locales	2/ Augmenter la production d'énergie bois	b. Développer la filière aval par la création de chaufferies bois dans les communes	oui	Voir C1b ci-dessus : avec reprise SD EnR, on détaillera pas filière EnR
C. Un territoire qui valorise ses ressources énergétiques locales	3/ Augmenter la production d'énergie solaire	a. Promouvoir l'énergie solaire avec l'aide du cadastre solaire	oui	Promouvoir l'énergie solaire avec l'aide du cadastre solaire
C. Un territoire qui valorise ses ressources énergétiques locales	3/ Augmenter la production d'énergie solaire	b. Favoriser l'installation de grandes surfaces solaires (entreprises, agriculteurs) Inciter les entreprises aux toitures solaires dans les règlements de Zones d'Activités Economiques	oui	Voir C1b ci-dessus : avec reprise SD EnR, on détaillera pas filière EnR

C. Un territoire qui valorise ses ressources énergétiques locales	3/ Augmenter la production d'énergie solaire	c. Installer 5 parcs photovoltaïques au sol en s'appuyant sur l'étude prospective du potentiel de développement du Photovoltaïque au sol	oui	Etudier l'installation d'un parc sur ombrières PV sur le parking du centre nautique
C. Un territoire qui valorise ses ressources énergétiques locales	4/ Accompagner l'émergence de nouvelles filières EnR	a. Favoriser l'émergence de projets de méthanisation.	oui	
C. Un territoire qui valorise ses ressources énergétiques locales	4/ Accompagner l'émergence de nouvelles filières EnR	b. Développer la géothermie	oui	Voir C1b ci-dessus : avec reprise SD EnR, on détaillera par filière EnR
C. Un territoire qui valorise ses ressources énergétiques locales	4/ Accompagner l'émergence de nouvelles filières EnR	c. Récupérer la chaleur industrielle, pratiquer la cogénération, développer l'hydroélectricité et utiliser les réseaux de chaleur/froid comme vecteur	oui	Voir C1b ci-dessus : avec reprise SD EnR, on détaillera par filière EnR
C. Un territoire qui valorise ses ressources énergétiques locales	5/ Etre exemplaire sur le patrimoine des collectivités	a. Augmenter la part de consommation en énergies renouvelables et de récupération pour la chaleur et le rafraîchissement des bâtiments publics : Engagement de la CCCS à suivre les indicateurs liés à la part renouvelable et proposition d'actions selon l'état des lieux des consommations	oui	Voir C1b ci-dessus : avec reprise SD EnR, on détaillera par filière EnR
C. Un territoire qui valorise ses ressources énergétiques locales	5/ Etre exemplaire sur le patrimoine des collectivités	b. Augmenter la part de consommation en énergies renouvelables pour l'électricité des bâtiments publics / Lancer une consultation pour achat d'électricité renouvelable	oui	Augmenter la part de consommation en énergies renouvelables pour l'électricité des bâtiments publics : * Participer à la boucle d'autoconsommation collective de l'ombrière PV de La Chavanne (délibération Ville 13 novembre 2023) * Mettre en service de nouvelles installations PV communales : boulodrome, Maison des partenaires, toiture ateliers municipaux + Voir C1b ci-dessus : avec reprise SD EnR, on détaillera par filière EnR
D. Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	1/ Préserver l'eau	b. Anticiper la baisse de la disponibilité de la ressource en eau et mettre en place une gestion raisonnée de la nappe alluviale	oui	* Maintenir le rendez-vous annuel avec le délégataire et vérifier la bonne exécution des engagements pris dans la DSP (indices rendement du réseau, perte...) * Participer au transfert de la compétence AEP à l'intercommunalité et aux réflexions sur la sécurisation de la ressource en eau potable * Participer et soutenir la création d'une gouvernance sur l'eau
D. Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	1/ Préserver l'eau	c. Réaliser une étude d'opportunité à l'installation de systèmes de rétention et récupération des eaux pluviales	oui	Soutenir la récupération des eaux pluviales et son usage pour soulager le recours à l'eau potable : * Relancer la communication sur la subvention pour la récupération eaux pluviales en place * Mettre en place la récupération des eaux pluviales sur la toiture des ateliers à l'occasion de sa rénovation
D. Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	2/ Préserver et adapter nos espaces au changement climatique	a. Définir une stratégie de valorisation écologique des forêts du territoire	oui	Inventorier les espaces verts de la commune et l'état sanitaire des arbres Formaliser un plan de gestion différenciée des espaces verts communaux et le mettre en place

D. Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	2/ Préserver et adapter nos espaces au changement climatique	b. Avoir une gestion durable de la forêt et permettre de stocker davantage de carbone dans le sol	oui	Connaitre le patrimoine arboré de la commune plan de renouvellement des arbres sur la commune	Formaliser un
D. Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	2/ Préserver et adapter nos espaces au changement climatique	c. Protéger la forêt alluviale	oui		
D. Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	2/ Préserver et adapter nos espaces au changement climatique	d. Concilier exploitation des alpages et conservation des espaces naturels	oui	Collaborer avec le conservatoire des espaces naturels du département actions menées pour la conservation de la Générale (pelouses sèches)	Valoriser les
D. Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	2/ Préserver et adapter nos espaces au changement climatique	e. Replanter les haies	oui	Tenir compte des recommandations du rapport Trame verte et bleue réalisé sur Montmélian, et exiger leur prise en compte	
D. Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	3/ Préserver la qualité de l'air et la biodiversité	a. Lutter contre les espèces invasives	oui	*Poursuivre la lutte contre les espèces invasives dans la gestion des espaces verts *Sensibiliser les particuliers à la lutte contre les espèces invasives dans leurs jardins	
D. Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	3/ Préserver la qualité de l'air et la biodiversité	b. Préserver, valoriser et restaurer les zones humides	oui	Tenir compte des zones humides dans les aménagements et dans le travail à mener sur les eaux pluviales rue Louis Armand	
D. Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	3/ Préserver la qualité de l'air et la biodiversité	c. Diminuer l'utilisation des pesticides	oui	*Poursuivre le 0 phyto *Sensibiliser les particuliers à la diminution de l'utilisation des pesticides	
D. Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	3/ Préserver la qualité de l'air et la biodiversité	d. Accompagner le changement de pratiques viticoles en limitant les brûlages à l'air libre des déchets viticoles	oui	Action terminée	
D. Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	3/ Préserver la qualité de l'air et la biodiversité	e. Réduire l'impact des déplacements sur la qualité de l'air	oui	Participer aux études de la ZFE-m	

D. Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	3/ Préserver la qualité de l'air et la biodiversité	f. Améliorer la qualité de l'air intérieur en changeant l'usage voire en supprimant les produits d'entretien des bâtiments publics	oui	Engager les actions expérimentales et/ou correctives identifiées dans le diagnostic des ERIP pour améliorer la qualité de l'air : * installations sondes CO2 à préciser * amélioration VMC : contrat dédié prévu pour l'entretien * contrôle du respect des contrats de maintenance * plaquette/poster de sensibilisation des usagers * changement des pratiques de nettoyage des bâtiments communaux, formation et mise en place du bionettoyage en lien avec la médecine du travail Contrôler la qualité de l'air suite aux mesures correctives et afficher les résultats *Veiller à la préservation de la biodiversité ordinaire dans les opérations de travaux/d'aménagements communaux (attention à porter spécifiquement aux nids d'hirondelles/martinets, ouvertures dans clôtures pour les passages de la petite faune, gestion des espaces verts) * Poursuivre la gestion du rûcher municipal - développer des actions transversales avec le périscolaire
D. Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	3/ Préserver la qualité de l'air et la biodiversité	g. Améliorer/préserver des habitats en faveur de la biodiversité ordinaire	oui	
D. Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	4/ Adapter le territoire aux pics de chaleur	a. Développer une végétalisation source de confort d'été	oui	* Renforcer l'obligation de végétalisation des espaces bâtis et non bâtis dans le PLU * Végétaliser les espaces publics : - Réaliser l'opération test du Village des enfants - Généraliser aux autres écoles - Végétaliser ou a minima prévoir des sols perméables dans les parkings communaux
D. Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	4/ Adapter le territoire aux pics de chaleur	b. Veiller au confort d'été dans les bâtiments	oui	* Veiller au confort d'été dans les bâtiments public (ventilateur et filtre solaire au village des enfants, végétalisation de la cour) * Renforcer les prescriptions en matière de confort d'été dans le PLU * Sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques pour assurer un confort d'été dans les bâtiments * mettre en oeuvre les projets de réaménagement des cours d'école en lien avec l'appel "notre école, faisons la ensemble" * Participer à l'élaboration d'une cartographie intercommunale des points de fraîcheur accessibles au public en situation de pics de chaleur, à la définition et à la mise en oeuvre d'une stratégie pour rendre ou maintenir ces points accessibles à tous les publics, avec une attention à porter aux publics plus vulnérables
E. Un territoire qui soutient une économie locale et responsable	1/ Structurer une démarche d'économie solidaire	a. Porter une démarche structurante d'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire et accompagner les expérimentations d'activités nouvelles d'économie circulaire	oui	Participer à la démarche ESS autour de l'alimentation saine, durable et accessible à tous à Montmélan, notamment autour de sa cuisine centrale et ses parcelles publiques en maraîchage : Projet jardin pédagogique.
E. Un territoire qui soutient une économie locale et responsable	1/ Structurer une démarche d'économie solidaire	b. Se préparer pour la deuxième vague d'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée	oui	Nouvel espace de vie sociale et foyer de jeunes travailleurs : accueil des habitants et résidents. Mise en place d'actions autour de l'employabilité (CV, lettres de motivations, entretiens...) en lien avec les partenaires Pôle emploi, mission locale, Aider...
E. Un territoire qui soutient une économie locale et responsable	1/ Structurer une démarche d'économie solidaire	c. Accompagner l'évolution de Terre Solidaire	oui	

E. Un territoire qui soutient une économie locale et responsable	2/ Réduire les déchets et favoriser leur réemploi	a. Définir et mettre en oeuvre la stratégie de prévention et de gestion des déchets	oui	*Prévenir la production des déchets en interne à la consommation des consommables (papier, essuie-mains) et à la consommation d'énergie. Mobilisation des agents du service périscolaire, des directrices d'écoles et des gardiens d'équipements. *Porter une attention particulière à la conception de la nouvelle cuisine centrale et à la gestion des biodéchets dans le projet (biodéchets de la cantine et des espaces verts) *Améliorer le tri des déchets : corbeilles différenciées dans les espaces publics, pratiques des services et des prestataires *Repenser l'offre de points d'apport volontaire sur le quartier des Capucins en supprimant les locaux à l'intérieur des bâtiments et en les transformant en locaux à vélo
E. Un territoire qui soutient une économie locale et responsable	2/ Réduire les déchets et favoriser leur réemploi	b. Harmoniser les consignes de tri avec les différents interlocuteurs de gestion de déchets	oui	Action terminée
E. Un territoire qui soutient une économie locale et responsable	2/ Réduire les déchets et favoriser leur réemploi	c. Accompagner un projet de création d'une filière de matériaux de réemploi issus de la démolition pour les professionnels	oui	Action terminée
E. Un territoire qui soutient une économie locale et responsable	2/ Réduire les déchets et favoriser leur réemploi	d. Accompagner l'ouverture d'une recyclerie	oui	Action terminée
E. Un territoire qui soutient une économie locale et responsable	3/ Soutenir les filières locales	a. Approfondir la démarche de l'intercommunalité dans l'utilisation de bois de construction local	oui	Favoriser le bois construction dans les projets communaux : cuisine centrale
E. Un territoire qui soutient une économie locale et responsable	4/ Développer des circuits alimentaires de proximité	a. Elaborer un Projet Alimentaire Territorial	oui	Participer au Projet Alimentaire Territorial en vue d'obtenir le label de niveau 2, en particulier pour le projet d'évolution de la cuisine centrale de montmélan *Création de la nouvelle cuisine centrale *Intégrer l'alimentation saine dans le projet éducatif et pédagogique du périscolaire *Mettre en place des ateliers "bien manger" : produits frais, accommoder les restes *Poursuivre l'accompagnement des résidents du foyer de jeunes travailleurs (accompagnement aux courses, atelier cuisine...)
E. Un territoire qui soutient une économie locale et responsable	4/ Développer des circuits alimentaires de proximité	b. Accompagner la transition agricole en travaillant sur la mutation des cultures et du foncier	oui	Généralisation des Baux environnementaux communaux *Poursuivre la gestion de la parcelle conservatoire viticole communale en lien avec le Musée de la Vigne et du Vin
E. Un territoire qui soutient une économie locale et responsable	4/ Développer des circuits alimentaires de proximité	c. Créer une légumerie – conserverie en lien avec les agriculteurs du territoire, Terre solidaire, et les communes pour leur restauration collective	oui	Soutenir la démarche communautaire de création de légumerie – conserverie en lien avec les agriculteurs du territoire et Terre solidaire
E. Un territoire qui soutient une économie locale et responsable	5/ Développer un tourisme durable	a. Réaliser une étude pour une stratégie touristique durable et mettre en oeuvre les premières actions issues de l'étude	oui	Appliquer les recommandations de l'étude de stratégie touristique durable réalisée à l'échelle intercommunale, en s'appuyant sur le musée de la vigne et du vin de savoie - Développer les animations en direction des enfants et familles sur la biodiversité et l'environnement.